



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Yves Fatton
Chef du dicastère des travaux publics (DTP)

☎ 076 414 17 21

☎ 032 886 43 55

Nomination au dicastère des travaux publics

Madame, Monsieur,

Nouveau voyer au service de la voirie de Val-de-Travers

Le Conseil communal a nommé M. Jean-Marie Mettraux en tant que voyer communal dès le 1^{er} janvier 2012, suite au départ en retraite de M. Laurent Lecoultre le 1^{er} octobre 2011.

M. Jean-Marie Mettraux, enfant du Val-de-Travers œuvrait déjà pour la commune de Val-de-Travers en tant qu'adjoint au voyer depuis le 1^{er} janvier 2009. Avant la fusion, M. Mettraux a notamment travaillé au sein de la voirie de l'Etat de Vaud, avant d'être nommé cantonnier à la commune de Travers, le 1^{er} février 1994.

Le Conseil communal précise qu'au vu de son expérience, M. Mettraux dispose des compétences nécessaires pour relever ce défi et se réjouit de pouvoir collaborer efficacement avec lui.

Le Conseil communal profite de cette occasion pour remercier M. Lecoultre pour l'excellent travail effectué tant pour le compte de la commune de Fleurier que la commune de Val-de-Travers. Engagé en 1985 par la commune de Fleurier, M. Lecoultre a en effet participé très activement et efficacement à la mise en place de notre service de voirie. Ses compétences techniques et ses qualités en matière de gestion du personnel ont été très utiles et fort appréciées.

Val-de-Travers, le 20 décembre 2011

LE CONSEIL COMMUNAL